



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E201968

VALABLE JUSQU'AU 07/12/2026

ÉDITÉ LE

13/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 19/04/2021

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 15/04/2021
150 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES

Siret : 898 523 816 00012

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 5201369

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP F49545T1244000/001 641058

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP F49545T1244000/001 641058

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Raison sociale : HAUTE BRETAGNE ENERGIES

5 RUE DE LA CARRIERE
35510 CESSON-SEVIGNE

Téléphone : 0230211843

Portable :

Site Internet :

E-mail : jg.cornuau@hbenergies.fr

Responsabilité légale :

MIDI ATLANTIQUE (825 163 413) / CORNUAU JEAN-GUILLAUME DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fax :

Effectif moyen : 16

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² (Technicité courante) Mention RGE	08/12/2023
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	08/12/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	08/12/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	08/12/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	08/12/2023
o Ventilation mécanique	08/12/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.